

Exposition du 27 avril au 1^{er} mai 2019

au Belvédère de Serres-Castet
de 10h à 12h et de 14h à 18h
sauf les 29 et 30 avril : 14h à 18h

Règlement

- ✦ Le salon est ouvert à tout artiste majeur présentant ses propres créations
- ✦ Les tableaux seront soumis à l'appréciation du comité organisateur.
- ✦ Chaque artiste pourra présenter jusqu'à **8 tableaux**. Le comité de sélection pourra en réduire le nombre en fonction du format.
- ✦ Format maxi : **50 cm x 50 cm (encadrement compris)**
- ✦ Les tableaux seront apportés, suffisamment protégés, et seront accompagnés de la copie du bulletin d'inscription.

Conditions :

- ❖ Toutes les toiles devront être munies d'un système d'accrochage fiable. L'organisation insiste sur l'importance du système d'accrochage et décline toute responsabilité en cas de chute de tableau due à un système défectueux ou non adapté (le système 2 pitons / une ficelle est préconisé). **Les clips sous verre seront refusés**
- ❖ **Au dos de chaque œuvre seront mentionnés :**
 - Le nom et le pseudonyme éventuel
 - La technique employée
 - Le format
 - Le titre et le prix
 - Le numéro du tableau au crayon de papier.
- ❖ **Aucune œuvre** ne pourra être décrochée avant la clôture de l'exposition
- ❖ **Chaque artiste** contractera les assurances qu'il jugera nécessaires.

Les critères retenus sont :

- La valeur artistique
- La qualité technique
- Pour l'ensemble des tableaux proposés, l'harmonie dans le style (technique et encadrement)
- L'originalité du travail
- Les dimensions : **50 cm x 50 cm maximum, encadrement compris**

Bien vérifier les dimensions du cadre à l'achat, les cotes mentionnées sur le produit n'étant pas toujours respectées.

Les œuvres non encadrées seront équipées de cache-clou ou peintes

Tournez SVP

Ne seront pas exposés :

- Les tableaux ne répondant pas aux critères définis ci-dessus
- Les tableaux pouvant froisser la sensibilité des visiteurs
- Les œuvres présentant une non-conformité au règlement
- Les œuvres réservées
- Les copies
- Les tableaux ayant déjà été exposés.
- Les œuvres disparates

Le choix des organisateurs sera sans appel.

- ✓ La présentation et la disposition dans l'espace attribué seront définitives.
- ✓ Dans la mesure du possible, les plans de présentations seront respectés.
- ✓ Une table sera mise à votre disposition pour les cartes de visite et les books. Aucun affichage ne sera accepté sur les panneaux
- ✓ Il sera demandé un droit de 20% sur toute vente effectuée au cours de l'exposition afin de couvrir les frais de préparation et de publicité.

Avantages :

- Pas de droit d'accrochage.
- Les permanences seront assurées par le comité organisateur.
- Des affiches seront imprimées par les organisateurs qui en assureront la diffusion.

Toute inscription implique l'acceptation du présent règlement

ARTISTES


Êtes-vous prêts à une exposition « Variété dans l'UNITE ? »

Si oui, lancez-vous et donnez le meilleur de votre créativité.


Points importants à retenir

 **Inscription** : avant le **12 avril 2019** impérativement

**Dimensions : 50 cm x 50 cm maximum,
encadrement compris**

 **Le dépôt** des cartons se fera le **mercredi 24 avril 2019** de 10h à 12h et de 14h à 17h au Belvédère, face à la mairie (*Veuillez respecter ces horaires ; passée la date, rien ne sera plus accepté.*)


 **Le vernissage** aura lieu le **samedi 27 avril 2019 à 17h** et sera suivi d'un vin d'honneur.

 **La reprise** des tableaux s'effectuera **IMPERATIVEMENT** le **mercredi 1^{er} mai 2019 à partir de 18h**.

Passé cet horaire, l'organisation décline toute responsabilité et les tableaux seront déposés en mairie.

 **Pour toute information complémentaire :**

Jocelyne ROBESSON : 06.81.40.27.81

 **Communication** : afin de relayer l'information sur la tenue de ce salon, il est demandé aux artistes d'utiliser tous les supports de communication dont ils disposent, y compris leur site Internet.

BULLETIN D'INSCRIPTION

VARIÉTÉ DANS L'UNITÉ

à retourner IMPÉRATIVEMENT avant le 12 avril 2019

NOM : PRENOM :

PSEUDONYME :

ADRESSE :

TEL : N° Siret :

COURRIEL :@.....

Titre de l'œuvre bien lisible	Technique	Format	Prix chiffres bien formés
1-			
2-			
3-			
4-			
5-			
6-			
7-			
8-			

Bulletin à retourner avant le 12 avril 2019 à la mairie de Serres-Castet 64121- 6, chemin de la Carrère - à l'attention de Mme Jocelyne ROBESSON.

Points importants à retenir :

- ✚ Les dimensions : 50 cm x 50 cm maximum, encadrement compris
- ✚ **N'oubliez pas de joindre une copie de ce bulletin d'inscription dans vos emballages.**

- La présente inscription implique l'acceptation, sans réserve, du règlement ci-joint
- J'accepte que mes noms, adresse, prix et photos figurent sur un éventuel catalogue ou autre publicité.

Le..... 2019

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »):